

PASSEPORT MOBILITÉ INTERNATIONALE

Réalisation Bureau des Relations Internationales, Faculté de Droit Economie
Gestion, Université d'Orléans – mai 2019



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION

PASSEPORT

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Université d'accueil :

Dates de séjour :



Vous allez effectuer une mobilité internationale dans le cadre de votre cursus universitaire : félicitations ! Il vous reste des formalités à accomplir avant le départ et une fois sur place.

Suivez le guide !

**CARTE
D'IDENTITÉ
PASSEPORT
VISA**

⇒ **Vous êtes ressortissant européen**

Vous séjournez en Union Européenne : une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffisent.

Vous séjournez Hors Union Européenne : contactez l'ambassade ou le consulat du pays d'accueil.

⇒ **Vous n'êtes pas ressortissant européen**

Contactez l'ambassade ou le consulat du pays d'accueil.

Anticipez votre demande de visa.

Veillez à la validité de votre titre de séjour français pour le retour.

⇒ **Plus d'information :**
www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/

ARIANE, fil de sécurité

Lorsque vous effectuez un voyage, signalez-vous gratuitement et facilement auprès du **Ministère des Affaires Etrangères** :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/>

**SANTÉ
ASSURANCES
SECURITÉ**

Les frais médicaux à l'étranger peuvent être très élevés. Avant le départ, assurez-vous d'être bien couvert et d'avoir une bonne assurance.

➔ Assurance maladie

Un justificatif d'assurance maladie vous couvrant à l'étranger est généralement exigé par l'université d'accueil. Celle-ci peut aussi exiger que vous souscriviez à son assurance universitaire. Renseignez-vous avant le départ.

Erasmus + : Carte Européenne d'Assurance Maladie obligatoire, valide un an, gratuite auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.

Hors Union Européenne : renseignez-vous auprès de votre caisse d'assurance maladie et votre mutuelle.

➔ Responsabilité civile

Indispensable pour couvrir tout dommage dont vous seriez responsable.

➔ Assurance rapatriement

En cas d'accident grave, votre compagnie d'assurance prend en charge le coût du rapatriement en France.

➔ Sécurité

Prenez connaissance des recommandations du Ministère des Affaires Etrangères dans les conseils aux voyageurs.

➔ Vaccins

En fonction du pays d'accueil, certains vaccins peuvent être recommandés ou obligatoires.

AIDES

⇒ Qui ?

Tout étudiant effectuant une mobilité internationale dans le cadre de son cursus académique peut déposer une demande d'aide financière.

⇒ Quoi ?

La Direction des Relations Internationales centralise plusieurs aides cumulables : **Erasmus+**, **MobiCentre** et bourse du **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** (cette dernière pour les boursiers CROUS).

⇒ Comment ?

Attention, l'attribution de bourses d'aide à la mobilité n'est pas automatique. Elle fait l'objet d'une demande et répond à plusieurs critères préalablement définis.

⇒ CROUS

Si vous êtes boursier CROUS, vous conservez le bénéfice de vos droits pendant l'échange.

⇒ **Plus d'information :**
www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres

LOGEMENT

⇒ Résidences étudiantes

La plupart des universités proposent des places en résidence universitaire. Les places sont souvent limitées donc ne tardez pas pour effectuer votre demande lors des inscriptions.

⇒ Logements privés

Afin d'éviter les arnaques, n'hésitez pas à demander conseil à l'université d'accueil, qui peut vous recommander des agences et sites fiables.

⇒ Colocation

Alternative économique qui pourra vous permettre de faire de nouvelles rencontres.

⇒ Chambre chez l'habitant

Immersion garantie ! Vous partagez le quotidien d'une famille d'accueil et renforcez votre niveau de langue. En contrepartie, vous devez vous adapter à leur mode de vie.

⇒ Auberges de jeunesse

Si vous n'avez pas encore trouvé de logement avant votre arrivée, réservez une auberge de jeunesse le temps de trouver un logement pérenne.

A SAVOIR

Dans certains pays, le loyer ne se paie pas au mois mais au semestre ou à la semaine.

N'envoyez jamais d'argent avant de visiter le logement !

Quelques pistes : associations étudiantes ESN, petites annonces sur les pages Facebook de l'université.

VIE QUOTIDIENNE

➔ Budget

Prévoyez un budget précis ! Renseignez-vous sur le coût de la vie du pays d'accueil et les dépenses fréquentes.

➔ Banque

Pour certains paiements (loyers, etc.), il est recommandé d'ouvrir un compte bancaire local. Renseignez-vous auprès de votre banque (carte bancaire, assurance, frais de retrait et de virement, taux de change, etc.)

➔ Administratif

Certains pays peuvent exiger une inscription auprès des autorités locales.

➔ Préparation linguistique

La plupart des universités proposent des cours intensifs de langue locale (gratuits ou payants) avant la rentrée.

➔ Téléphonie

Renseignez-vous sur la portabilité de votre abonnement de téléphone portable. Eventuellement, faites débloquer votre carte SIM.

➔ Permis de conduire

Vérifiez la validité de votre permis dans le pays d'accueil. Un permis européen est valable en Europe. Hors Europe un permis international peut être exigé.

STAGES

➔ Réglementation en vigueur

L'étudiant est soumis à la loi du travail du pays d'accueil. Renseignez-vous auprès de votre institution d'accueil ou avec le consulat français du pays afin de connaître la réglementation applicable à votre situation.

➔ Convention de stage

L'étudiant doit établir avant son départ, auprès du Service des stages, une convention de stage tripartite précisant les droits et obligations de chacune des parties signataires.

➔ Pour tout savoir
sur votre mobilité :
<http://www.univ-orleans.fr/fr/deg/international/partir>

CONTACTS



Contactez-nous

➔ **Direction des Relations Internationales**
financement-mobilite@univ-orleans.fr
mobilite.he@univ-orleans.fr

➔ **Bureau des Relations Internationales**
international.deg@univ-orleans.fr
+33 (0)2 38 49 47 30

Delphine Redon
Responsable du BRI (A001)

Thierry Baudassé
Directeur-adjoint de la Faculté chargé des
Relations Internationales (A204)

Vanessa Barbé
Coordinatrice Ecole de Droit (A131)

Isabelle Rabaud
Coordinatrice Institut d'Economie (A206)

Jean-François Berthevas
Coordinateur IAE (B203)